Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200646-20260601-D2026_40-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2026.40

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 1er juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le premier juin à vingt heures, le conseil municipal de la Commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 26 mai 2026*
***Présents** : Jérôme LEJART, Maire – Évelyne MINIER, adjointe – Claude TAUVRY, adjoint – Annick GUYON – Xavier CERTAIN — Philippe POCHON – Gurvand BOURHIS – Sébastien MARTIN – Romain SPONNAGEL – Nina CORLAY – Arnaud NAJARRO - Marilyn LE MOIGN - Isabelle LE DREFF.*
***Absents excusés** : Fabienne LE BRIS (procuration à Philippe POCHON) - Martine LE BOZEC, adjointe (procuration à Evelyne MINIER)*
***Secrétaire** : Évelyne MINIER*

Votants : 15	Pour : 15	Abstention : 0	Contre : 0

OBJET : Désignation d'un représentant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;
Vu la délibération n°75.2026 en date du 30 avril 2026 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Kreiz Breizh portant composition de la CLECT ;

Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la mandature à venir ;

Considérant que par une délibération n° 75.2026 en date du 30 avril 2026, le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à un représentant titulaire par Commune et un représentant suppléant ;

Considérant que le représentant de la Commune au sein de la CLECT doit être désigné par le conseil municipal parmi ses membres ;

Monsieur Le Maire propose d'être lui-même représentant titulaire et propose la candidature de Madame Evelyne MINIER comme représentante suppléante de la Commune au sein de la CLECT.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212200646-20260601-D2026_40-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal désigne pour représenter la Commune au sein de la CLECT de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh :

Nom	Prénom	Adresse	Commune	Qualité
LEJART	Jérôme	Kerivoallan LANISCAT – 22570 BON-REPOS-SUR-BLAVET	GOUAREC	Titulaire
MINIER	Evelyne	20 rue Saint-Gilles – 22570 GOUAREC	GOUAREC	Suppléant

---

Fait et délibéré le 1er juin 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE GOUAREC
22570